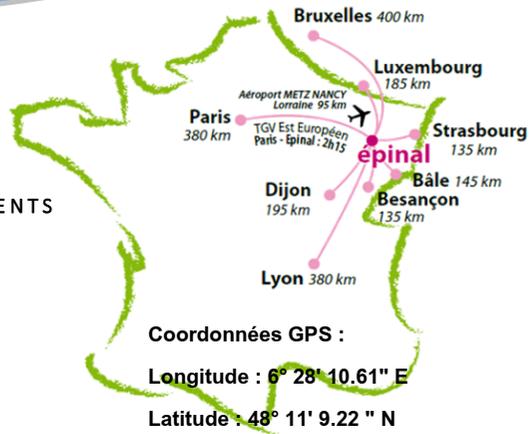


INFORMATIONS PRATIQUES

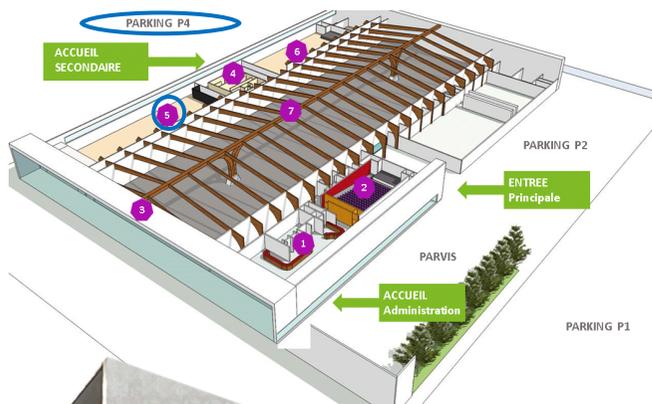
INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

AVSEA - SAPJ
3 ALLÉE DES NOISETIERS
BP 88052 EPINAL CEDEX 9

Tel : 03.29.38.27.25
Courriel : sapj@avsea88.com



Coordonnées GPS :
Longitude : 6° 28' 10.61" E
Latitude : 48° 11' 9.22" N



- 1 Hall d'accueil EST
- 2 Salle de Conférence
- 3 4 salles de commission
- 4 Accueil secondaire et Espace Bar
- 5 Tambour Major (dispose de gradins télescopiques)
- 6 Chat Botté
- 7 Grande Halle

CENTRE DES CONGRÈS D'EPINAL
7, AVENUE DE SAINT DIÉ - 88000 EPINAL
TÉL. +33 (0)3 29 34 43 02
www.congres-epinal.com/plan-d'accès/



COLLOQUE



AVSEA
Service d'Accompagnement
et de Protection Juridique

5
NOVEMBRE
2015
CENTRE DES CONGRÈS
D'EPINAL
SALLE TAMBOUR MAJOR

LE MANDATAIRE JUDICIAIRE
A LA PROTECTION DES MAJEURS
UNE PROTECTION BIEN FRAGILE

QUELLE PLACE ET QUEL RÔLE POUR LES SERVICES MJPM ?

FNAT
Fédération Nationale
des Associations Tutélaires

CNAPE
www.cnape.fr
La fédération
des associations
de protection
de l'enfant

ANDP
Association Nationale des Délégués et
Personnels des Services Mandataires
à la Protection Juridique des Majeurs

COLLOQUE 5 NOVEMBRE 2015



CENTRE DES CONGRES D'EPINAL
SALLE TAMBOUR MAJOR

CNAPE La fédération
des associations
de protection
de l'enfant
www.cnape.fr



LE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

UNE PROTECTION BIEN FRAGILE

QUELLE PLACE ET QUEL RÔLE POUR LES SERVICES MJPM ?

- 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 9h30 OUVERTURE DE LA JOURNÉE
- 10h00 DÉBUT DES TABLES RONDES



ANIMATION : Claude VAUTRIN - Journaliste et écrivain

1^{ÈRE} TABLE RONDE :

LA NOTION D'INTÉRÊT DE LA PERSONNE

« L'intérêt de la personne avant tout ! » Voilà l'un des principes fondamentaux de la réforme de la protection juridique des majeurs. A travers leur intervention, les services MJPM doivent comprendre les besoins des majeurs protégés et tenter d'y répondre tout en respectant leurs choix. Cette difficulté à accompagner des personnes dans un cadre contraint révèle là toute la subtilité du métier de mandataire qui doit s'efforcer de recueillir l'adhésion de la personne et construire avec elle un projet personnalisé.

Laurent BENTZ, Avocat, Bâtonnier du barreau d'Epinal.

Emilie PECQUEUR, Juge des Tutelles au Tribunal d'Instance d'Arras, présidente de l'Association nationale des juges d'instance

Philippe MORIN, Directeur du service de protection juridique de l'APASE à Rennes

David NOGUERO, Professeur de Droit à l'Université Paris Descartes

Aude GAUTHIER, MJPM à l'association EVA Tutelles à Grenoble, membre de l'ANDP

11h00 – 11h15 PAUSE

2^{ÈME} TABLE RONDE :

« IL N'Y A DE PIRE TYRANNIE QUE DE VOULOIR LE BIEN DE L'AUTRE »

La pratique d'intervention des services MJPM n'a cessé d'évoluer en même temps que le cadre législatif sur laquelle elle repose. L'action des services vient notamment questionner l'accompagnement des personnes souvent qualifiées de « vulnérables ». Se posent ainsi la question de la réalité des personnes accompagnées dans le contexte d'une aide souvent « contrainte ».

Docteur François CONRAUX, Médecin psychiatre et président de l'AVSEA

Docteur Jean-Paul CHABANNES, Médecin psychiatre

Benoît EYRAUD, Maître de conférences en sociologie à l'Université Lyon 2

13h00 – 14h00 PAUSE DÉJEUNER

3^{ÈME} TABLE RONDE :

LE RÔLE ÉCONOMIQUE DU MJPM

En veillant sur le patrimoine des personnes protégées mais aussi en le valorisant et en évitant qu'il ne se dégrade, l'intervention des professionnels laisse entrevoir une fonction de « régulateur ». Quel coût devrait supporter la société si les services MJPM n'intervenaient pas ? Telle est la question qui animera cette réflexion.

Philippe PRATS, Philosophe, professeur à l'Université de Lorraine

Benoît EYRAUD, Maître de conférences en sociologie à l'Université Lyon 2

Catherine de LABORDERIE, Notaire et chargée d'enseignements à l'Université Paris XIII

Pierre BOUTTIER, Président de l'ANDP.

15h00 PAUSE

15h15 LE TEMPS DES FÉDÉRATIONS

15h45 SYNTHÈSE DES TRAVAUX, par Claude VAUTRIN

16h30 CLÔTURE